

HONORAIRES DE L'AGENCE

TVA incluse – applicable au 1 er Janvier 2014 « Vente Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerces »
Plafonnement des honoraires de location à compter du 15 septembre 2014

Montant De la transaction	Biens d'habitation Terrain à bâtir Box - parking cave	Cession du droit au bail Fonds de commerces Murs commerciaux	Viagers 12,5%	Honoraires de location Locataire :
0 € à 50 000 €	20 %	20%		12 euros ttc /m² Les frais liés A l'établissement De l'état des lieux, Ne peuvent excéder 3 euros ttc /m² Bailleur :
50 001 à 100 000 €	10 %	15 %		
100 001 € à 150 000 €	7 %	10 %		
150 001 € à 250 000 €	7 %	9%		8. 97 % du loyer annuel hors charges.
250 001 € à 350 000 €	6 %	9%		
350 001 € à 499 999 €	6 %	9%		
Plus de 500 000 €	6 %	8%		